

Je vais vous citer un autre passage de l'analyse du budget de M. Sharp par M. Newman, il y en a un ou deux autres qui devraient être inscrits au compte rendu selon moi, car ils sont très appropriés aux circonstances actuelles. Il disait donc:

Une des répercussions, et non la moindre, du budget actuel, c'est que les salariés peuvent s'attendre à une augmentation sensible de leurs impôts, lors de la mise en œuvre du programme d'assurance frais médicaux du gouvernement, c'est-à-dire dans 19 mois.

Le principe est donc établi de façon bien claire. Peu importent l'augmentation du produit national brut et celle des revenus du gouvernement, résultant de l'accroissement du produit national brut. Cela importe peu. Les vieillards, ceux qui ont besoin de prestations de sécurité sociale accrues, devront en faire tous les frais. Le gouvernement actuel prétend vouloir écorcher le riche au profit du pauvre, mais voilà qu'il hausse la taxe de vente de 1 p. 100.

● (10.00 p.m.)

M. Newman poursuit:

Ce budget internationalement neutre, et mitigé, confirme que le gouvernement Pearson a complété son cycle de mesures sociales et que désormais les projets de lois du gouvernement seront orientés vers d'autres objectifs. C'est peut-être cette constatation qui aurait poussé Walter Gordon, prédécesseur de M. Sharp, à rompre, comme le veut la rumeur, ses derniers liens avec le parti libéral.

Pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le dernier paragraphe revêt un sens plus lourd encore, plus saisissant:

Mais, dans sa forme actuelle, le budget de M. Sharp est la preuve d'un changement radical dans l'attitude du gouvernement Pearson. L'ère de l'expérimentation progressive est révolue et le temps de l'orthodoxie méticuleuse est commencé.

A quelle conversion aussi intéressante que pénible n'avons-nous pas assisté ces deux ou trois dernières semaines pendant que la Chambre discutait de sécurité sociale. Nous avons vu la conversion à reculons mais non moins complète du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui est passé d'une phase assez attrayante, où il se livrait à des expériences, faisait siennes des politiques progressives, clairvoyantes, et s'identifiait aux besoins et aux intérêts des personnes nécessiteuses, pour se rallier à la doctrine banale, équivoque et sectaire de l'orthodoxie financière prêchée par le ministre des Finances.

Nous pouvons éprouver quelque sympathie envers le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme membres du Parlement, nous pouvons comprendre les pressions qui se sont exercées sur lui. Mais

[L'hon. M. Fulton.]

en tant que députés soucieux du bien-être des Canadiens, notamment du sort de nos vieillards indigents, et en tant que députés soucieux de la sauvegarde du principe de l'autarcie individuelle face à des mesures contraaires qui léseront ceux qui ont souscrit à ce principe, nous ne pouvons que désavouer l'attitude rétrograde que ce ministre a adoptée sous l'influence de ses collègues du cabinet.

A titre de membres du Parlement qui s'intéressent au climat économique général et au bien-être des Canadiens, nous ne pouvons que condamner un gouvernement qui fait volte-face de façon aussi cynique. Ici, je me reporte encore une fois aux critiques du ministre à l'égard du député d'York-Sud. Voici un gouvernement qui, d'une part, a préconisé le principe d'universalité quant au programme d'assurance frais médicaux, mais qui, d'autre part, a fait marche arrière et s'en tient maintenant à un triage sur le volet exécuté par les hauts fonctionnaires du ministère à l'égard de ceux qui bénéficieront du supplément de la pension de vieillesse.

Comment le gouvernement et son porte-parole osent-ils accuser quelqu'un d'hypocrisie lorsque le gouvernement a fait une telle pirouette sur lui-même! Voilà un gouvernement qui s'était engagé à présenter une mesure de bien-être social d'une vaste portée, laquelle entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 1967, mais qui a renversé sa position et déclaré qu'elle n'entrerait pas en vigueur avant le 1^{er} juillet 1968. Comment le gouvernement actuel peut-il avoir l'effronterie de critiquer qui que ce soit à la Chambre et d'alléguer l'hypocrisie! Comment le ministre ose-t-il, en parlant au nom du gouvernement qui s'est joué sans vergogne de tous les principes de sincérité, qui a fait les promesses électorales les plus extravagantes et les plus extraordinaires qu'il a été loin de tenir, comment, dis-je, peut-il critiquer n'importe quel député qui, dans cette assemblée, expose les faiblesses du bill.

Telles sont les questions que se posent les députés de ce côté-ci de la Chambre, monsieur l'Orateur, quand ils examinent les détails du projet de loi. Qu'a déclaré le ministre? Nous avons fait de notre mieux pour essayer d'améliorer cette mesure législative, mais la majorité gouvernementale a presque toujours repoussé nos propositions. Or, nous avons maintenant sous les yeux un mauvais projet de loi mais qui prévoit tout de même un léger secours, et l'on nous accuse d'hypocrisie si nous ne votons pas contre le projet de loi.

Le ministre est en train de secouer la tête, mais son éloquence pompeuse l'a porté à prononcer ces paroles. Cette démarche est